



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E165274

VALABLE JUSQU'AU 08/04/2026

ÉDITÉ LE 18/04/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/03/2016

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 07/03/2025  
4 000

Raison sociale : ATOUTS CHARPENTE

29 CHEMIN DES PETITES RIVOIRES  
38110 SAINT-DIDIER-DE-LA-TOUR

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC VIENNE 818881120

Siret : 818 881 120 00013

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 81 19383

Assurance Responsabilité Travaux :  
GAN 30906575C2000

Assurance Responsabilité Civile :  
GAN 30906575C2000

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2025

Téléphone : 06 85 23 22 41

Portable : 06 85 23 22 41

Fax :

Site Internet :

E-mail : atoutscharpente@gmail.com

Responsabilité légale :  
BOUCHET LUDOVIC GÉRANT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité            | * Date d'attribution |
|------|--------------------------------------------------|----------------------|
| 3101 | Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE | 09/04/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres de toit                                                       | 09/04/2024         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 09/04/2024         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur       | 09/04/2024         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE  
8, RUE ETIENNE FOREST  
B.P. 298  
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.